



## **L'Assemblée des États Parties clôture la première reprise de sa septième session**

New York, le 23 janvier 2009

ICC-ASP-20090122-PR387-FRA

La première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale («l'Assemblée») a clôturé ses travaux le 22 janvier 2009 au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Le Vice-président de l'Assemblée, M. Zachary D. Muburi-Muita, Représentant Permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies, a clôturé la session.

Le 22 janvier 2009, lors de la dixième réunion de la reprise de la septième session, l'Assemblée a élu six membres du Comité du budget et des finances :

- M. Fawzi Gharaibeh (Jordanie)
- M. Masud Hussain (Canada)
- M. Shinichi Iida (Japon)
- Mme Rossette Nyirinkindi Katungye (Ouganda)
- Mme Elena Sopková (Slovaquie)
- M. Santiago Wins (Uruguay)

La durée du mandat de trois ans commence à courir, pour chaque membre du Comité, à partir du 21 avril 2009.

Le Comité du budget et des finances, qui est composé de douze membres, est chargé de l'examen technique de toute proposition présentée à l'Assemblée qui aurait des incidences financières ou budgétaires ou de toute autre question de caractère administratif que peut lui confier l'Assemblée des États Parties. Les membres du Comité du budget et des finances doivent être des experts des États Parties dont la réputation et l'expérience en matière financière sont reconnues au niveau international.

La deuxième reprise de la septième session de l'Assemblée qui se tiendra du 9 au 13 février 2009, au siège de l'Organisation des Nations Unies, sera principalement dédiée au Groupe de travail spécial sur le crime d'agression. Le Groupe de travail spécial devra clôturer ses travaux le 13 février, à douze mois approximatifs de la tenue de la conférence de révision du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, qui aura lieu à Kampala (Ouganda) au premier semestre de l'année 2010.